LE WINCH LES SABLES-D'OLONNE

Une réalisation

GREENCITY

IMMOBILIER

DESCRIPTIF SOMMAIRE

LOGEMENTS COLLECTIFS

Opération labellisée NF Habitat Réglementation thermique RE 2020

ENGAGEMENT QUALITE

ECONOMIE D'ENERGIE - ISOLATION ACOUSTIQUE - ISOLATION THERMIQUE - QUALITE DES EQUIPEMENTS

La conception de la résidence répond aux exigences de la règlementation environnementale RE2020 soit plus de 30 % d'économie d'énergie par rapport à un logement conforme à la règlementation précédente RT 2012.

Le projet vise également à réduire considérablement l'émission de gaz à effet de serre par l'emploi d'énergie décarbonée et la mise en place de systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire performants. De plus, l'emploi de matériaux à faible impact carbone pour la construction participe également à réduire l'impact environnemental de la résidence

Enfin, les logements du Winch sont conçus pour améliorer le confort d'été et la qualité d'usage pour tous.

La résidence bénéficie de la certification NF HABITAT garantissant des bénéfices concrets au quotidien : un intérieur sain, sûr, agréable à vivre et des consommations énergétiques maitrisées.

Une chaufferie collective gaz associée à une ou des pompes à chaleurs (selon calcul thermique) alimentent les radiateurs basse température certifiés.



LE WINCH

LES SABLESD'OLONNE

INFRASTRUCTURE

✓ Terrassements généraux - Fondations en béton armé selon étude de sol et études béton armé.

SUPERSTRUCTURE

- ✓ Murs en élévations en béton armé ou brique creuse de terre cuite isolante pour les murs de façade.
- ✓ Planchers en béton armé avec rupteur de pont thermique si nécessaire, conforme à l'étude thermique, épaisseur conforme aux études béton et aux prescriptions de la certification NF HABITAT pour l'isolation acoustique.
- ✓ Enduit hydraulique teinté dans la masse ou peinture minérale suivant choix de l'architecte.
- ✓ Toiture terrasse étanchée avec complexe d'étanchéité et sa protection.
- ✓ Charpente bois et couverture en tuiles. Finition au choix de l'architecte.

ISOLATION THERMIQUE ET PLATERIE

- ✓ Isolation thermique des murs de façades des logements : doublage intérieur par complexe isolant de laine minérale + plaque de plâtre de 13 mm ou PREGYMAX (ou similaire).
- ✓ Isolation du dernier étage par isolant thermique sous couverture ou sous étanchéité.
- ✓ Isolation du RDC par isolant sous le plancher et/ou isolant sur dalle.
- ✓ Isolation thermique conforme à l'étude thermique RE 2020.
- ✓ Cloisons intérieures type PLACOPAN ou similaire.
- ✓ Mur séparatif entre logements en béton banché de 18 cm ou agglomérés de béton ou cloison type PLACOSTIL de 180 mm avec ossature indépendante laine minérale et 5 plaques de BA13.

ISOLATION ACOUSTIQUE

- ✓ Chape phonique par mise en place d'un isolant acoustique sous chape et épaisseur de planchers béton conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT.
- ✓ Menuiseries extérieures avec double vitrage garantissant un affaiblissement acoustique minimum des murs de façades de 30 dBA minimum.



LES SABLES-D'OLONNE

MENUISERIES EXTERIEURES ET SERRURERIE

- ✓ Menuiseries extérieures des logements en PVC avec double vitrage peu émissif Argon.
- ✓ Occultations par volets roulants en PVC ou aluminium avec coffres de volets roulants isolés ou par volets battants. Pas d'occultation dans les salles de bains.
- ✓ Portes des halls d'entrée des bâtiments en profilés métalliques ou aluminium avec ventouses électromagnétiques.
- ✓ Garde corps des terrasses ou balcons (selon plan) en acier galvanisé thermo laqué ou aluminium avec remplissage en acier thermo laqué ou aluminium ou verre ou garde corps béton suivant choix architecte.

MENUISERIES INTERIEURES

- ✓ Portes palières à âme pleine sur cadre bois ou cadre métal, moulurées, poignée décorative, serrure 3 points avec un affaiblissement acoustique de 29 dBA minimum conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT.
- ✓ Seuil de porte palière en bois ou aluminium.
- ✓ Portes de distribution intérieures de type alvéolaire, laquées au four en usine. Huisseries métalliques peintes.
- ✓ Portes de placard de couleur blanche, coulissantes ou ouvrant à la française, surface traitée d'usine.
- ✓ Equipements des placards par étagères en mélaminé blanc et/ou penderie en acier chromé.
- ✓ Ensemble de boîtes à lettres conforme à la règlementation de la poste.

CHAUFFAGE ET FAU CHAUDE SANITAIRE

- ✓ Chauffage collectif par chaufferie collective gaz associée à une ou des pompes à chaleurs (selon calcul) et radiateurs basse température.
- ✓ Puissance des appareils de chauffage conforme aux prescriptions de la certification NF HABITAT et de l'étude thermique en vue de l'obtention du label RE 2020.
- ✓ Radiateurs sèche serviette dans les salles de bain et salles d'eau.
- ✓ Eau chaude sanitaire produite par la chaufferie collective.



LES SABLES-D'OLONNE

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

- ✓ Ventilation mécanique contrôlée hygroréglable à basse consommation permettant d'adapter les débits d'air entrant et sortant au taux d'humidité du logement.
- ✓ Commande électrique permettant d'augmenter le débit d'air extrait dans la cuisine.

EQUIPEMENTS SANITAIRES

- ✓ Robinetterie mitigeuse.
- ✓ Meuble bas de salle de bains recouvert d'un plan vasque. Ensemble surmonté d'un grand miroir et d'un point lumineux.
- ✓ Emplacement lave-linge dans la salle de bain.
- ✓ Baignoire en acier émaillé de couleur blanche.
- ✓ Receveur de douche de couleur blanche suivant plan. Porte de douche.
- ✓ WC : cuvette céramique avec abattant double et réservoir avec chasse 3l/6l, économiseur d'eau.

EQUIPEMENTS DE CUISINE ET ELECTROMENAGER

T2 et T3

- ✓ Meuble sous évier, plan de travail hydrofuge de couleur.
- ✓ Evier inox 1 bac avec égouttoir et robinet mitigeur.
- ✓ Meubles hauts, étagères.
- ✓ Emplacement pour four et/ou micro-ondes.
- ✓ Arrivées et évacuations pour lave-vaisselle dans les T3.

T4

- ✓ Meuble sous évier avec évier inox 1 bac et demi et égouttoir (fourniture et pose sur demande client).
- ✓ Arrivées et évacuations pour lave-vaisselle.
- **T2** Réfrigérateur Table Top Plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 2 feux et hotte aspirante intégrée.

Machine à laver le linge dans la salle de bains.

T3 Réfrigérateur-Congélateur - Plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 3 feux et hotte aspirante intégrée.

Machine à laver le linge dans la salle de bains.

T4 Sans objet.



LE WINCH

LES SABLESD'OLONNE

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- ✓ Haut niveau d'équipement et de sécurité de l'installation électrique par le respect de la norme NF C 15-100 et du CONSUEL.
- ✓ L'installation comprend un tableau d'abonné avec disjoncteur divisionnaire et toutes protections conformes aux prescriptions de la norme NF C 15-100 et du CONSUEL.
- ✓ Nombre et localisation des prises électriques, points lumineux et allumage conforme aux prescriptions de la norme NF C 15-100 et du CONSUEL.
- ✓ Prise électrique étanche sur les terrasses ou balcons.
- ✓ Equipement d'éclairage et lustrerie avec commande sur minuteur pour les circulations communes, hall d'entrée, escalier et circulations extérieures; niveau d'éclairement conforme aux règlementations en vigueur.

TELEVISION – TELEPHONE

- ✓ La résidence est équipée d'une station de traitement TV collective permettant de réceptionner les chaines nationales et la TNT, sous réserve de réception sur le site.
- ✓ 2 conjoncteurs téléphoniques type RJ45 dans le séjour et un dans la chambre principale et baie de brassage dans le tableau d'abonné.
- ✓ La TV sera raccordée directement sur les prises RJ45.



LES SABLES-D'OLONNE

REVETEMENTS DE SOLS ET FAÏENCES

T2 et **T3**

- ✓ Carrelage grés émaillé 45x45cm avec plinthes assorties dans toutes les pièces.
- ✓ Revêtement en dalles grès cérame sur plots pour terrasses, loggias ou balcons.
- ✓ Faïence toute hauteur au-dessus de la baignoire et du tablier de baignoire.
- ✓ Faïence au-dessus du plan de travail de la cuisine.

T4

- ✓ Carrelage grés émaillé 45x45cm avec plinthes assorties dans toutes les pièces sauf les chambres.
- ✓ Revêtement parquet stratifié avec plinthes bois blanches dans les chambres.
- ✓ Revêtement en dalles grès cérame sur plots pour terrasses, loggias ou balcons.
- ✓ Faïence toute hauteur au-dessus du receveur de douche, de la baignoire et du tablier de baignoire.
- ✓ Faïence au-dessus du meuble évier de la cuisine (fourniture et pose sur demande client).

Parties communes

- ✓ Halls d'entrée et circulations des RDC : carrelage grés cérame et paillasson encastré.
- ✓ Circulation des étages intérieurs : moquette U3P3.
- ✓ Escaliers des étages intérieurs : peinture de sol ou revêtement PVC ou moquette.



LES SABLES-D'OLONNE

PEINTURE ET REVETEMENT MURAL

T2, T3 et T4

✓ Murs et plafonds : Peinture velours lisse blanche acrylique

Parties communes

- ✓ Halls d'entrée : revêtement mural décoratif collé ou peinture et miroir au choix de l'architecte ; faux plafond décoratif.
- ✓ Circulation des RDC et étages : revêtement mural décoratif collé ou peinture, coloris au choix de l'architecte.
- ✓ Escalier des étages : revêtement mural décoratif collé ou peinture, coloris au choix de l'architecte.

SECURITE – INTERPHONE – VIDEOSURVEILLANCE

- ✓ Détecteur de fumée.
- ✓ Platine vidéophone et digicode dans le hall d'entrée et digicode sur le portillon d'accès piéton sur rue. Combiné individuel dans chaque logement ou système sans fil type INTRATONE ou similaire.
- ✓ Badge de proximité permettant de déverrouiller le hall d'entrée et le portillon d'accès piéton sur rue.

ACCES – AMENAGEMENTS EXTERIEURES

- ✓ L'ouverture du hall d'entrée se fait par un badge de proximité.
- √ 1 seule clé permet l'accès au logement et aux locaux communs de la résidence.
- ✓ Portail d'accès à la résidence à ouverture motorisée commandé par télécommande individuelle.
- ✓ Eclairage extérieur des accès par des bornes ou candélabres ou appliques commandé par cellule photo électrique.
- ✓ Aménagements paysagés selon le plan de l'architecte paysagiste, conception permettant de limiter les besoins en arrosage.
- ✓ Espaces verts à usage privatif pour les appartements en rez-de-jardin, engazonnés, clôturés et limités par des haies avec robinet de puisage privatif.



LES SABLES-D'OLONNE

NOTA

✓ La rédaction du présent document étant antérieur à la construction de l'immeuble, les caractéristiques techniques définies dans le présent descriptif sont susceptibles d'être modifiées par le maître d'ouvrage dans le cas où la fourniture, la mise en œuvre de certains matériaux, équipements, ou matériels se révèleraient difficiles, impossibles ou susceptibles d'entrainer des désordres, et ce pour un motif quelconque (retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, arrêt de fabrication, défauts d'avis technique...).

Le Maitre d'ouvrage aura la faculté de les remplacer par d'autres de qualité au moins équivalente.

Il pourra en outre améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

La hauteur des seuils d'accès aux loggias, terrasses et balcons est liée aux contraintes structurelles et au respect des normes constructives et DTU en vigueur.